

undefined - mercredi 27 avril 2022

Vienne

VIENNE CONDRIEU AGGLOMÉRATION

Plus de 4,5 millions d'euros d'aides de la Région en quatre ans

C.Le.



Quelque 85 opérations ont été déjà aidées par la Région et le bureau communautaire de l'Agglomération a examiné les futurs projets qui pourront l'être. Photo Le DL /C.Le.

À l'occasion d'un bureau communautaire, Thierry Kovacs a dressé le bilan des aides régionales perçues par Vienne Condrieu Agglomération et les trente communes de 2016 à 2020.

Ainsi, plus de 4,53 millions d'euros ont été versés par la Région Auvergne-Rhône-Alpes au territoire durant cette période : 2,8 millions d'euros via le Contrat ambition région (soit 22 opérations), 260 958 euros par le Bonus ruralité (17 opérations), 886 324 euros pour le dispositif Bonus bourgs-centres (17 opérations) et 583 239 euros pour le Bonus relance 2020/2021 (29 opérations).

Ces différents projets, portés par l'Agglo ou les communes, concernent notamment des travaux d'extension et de rénovation dans les écoles, dans des bâtiments publics, des équipements sportifs ou encore des espaces publics. À titre d'exemple, on peut citer la Maison du festival, le musée de l'Industrie textile, le centre de supervision urbain, la salle des fêtes de Gémens à Vienne, ainsi que la création d'un jardin public à Chasse-sur-Rhône, la rénovation des courts de tennis à Pont-Évêque ou l'aménagement du site du bac à traile à Ampuis.

Thierry Kovacs a également détaillé les nouveaux dispositifs régionaux qui devraient permettre à nouveau aux collectivités locales de recevoir des subventions pour leurs projets d'aménagement dans les quatre années à venir. Il s'agit du Contrat région, du Bonus ruralité, du Contrat région ville (ex-bourgs-centres), du Contrat région villes moyennes, du Contrat région métropole et du Contrat région investissement.

• Encore plus de 4,5 millions d'euros de subventions à venir

« Pour tous ces contrats, Bonus relance compris, notre territoire bénéficiera a minima de 4,5 millions d'euros de subventions régionales répartis entre l'Agglo et les trente communes », a précisé le président de Vienne Condrieu Agglomération. Chaque municipalité a d'ores et déjà proposé deux projets : « Au moins un des deux recevra un financement. »

Les contrats devraient être signés avant l'été 2022.